



# UNE RENTRÉE TOUT EN PROJETS

À la une

EN OCTOBRE 2016, L'HÔTEL DEVILLE A 50 ANS. A CETTE OCCASION, IL OUVRE SES PORTES AUX DÎNERS INSOLITES DU PATRIMOINE, POUR DEUX SOIRÉES HORS NORMES, LES 16 ET 17 DÉCEMBRE.

L'architecte Raymond Malot a conçu l'Hôtel de Ville de Villers-lès-Nancy en 1963. Le bâtiment sera inauguré en 1966. Qu'on l'apprécie ou non, cette construction dépasse le seul point de vue architectural. En participant à la requalification du quartier des Aiguillettes, elle a contribué au renouvellement de la ville. Avec ses larges ouvertures vitrées qui cohabitent avec des façades totalement pleines, le parti-pris architectural est résolument moderne. L'ancienne salle du conseil, située au premier étage du bâtiment, conserve un pur esprit seventies et un mobilier qui fricote avec l'esprit Prouvé. C'est ici que les insolites du patrimoine proposent deux dîners étoilés des chefs Françoise Muttel et Patrick Fréchin, les 16 et 17 décembre 2016. Attention ! Les réservations sont exclusivement prises auprès des dîners insolites !

Plus d'infos et réservation sur : [www.dinersinsolites.com](http://www.dinersinsolites.com)

# ÉVÈNEMENT ! LES DÎNERS INSOLITES DU PATRIMOINE



# L'édito



## François WERNER

Maire de Villers-lès-Nancy, vice-président de la Métropole délégué à l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation, à Grand Nancy numérique et à la ville intelligente, au réseaux de villes et agglomérations et aux politiques contractuelles, conseiller régional.

Depuis le 8 juillet, le Grand Nancy est devenu une métropole. Il ne s'agit pas d'un « machin » de plus mais du résultat de la volonté des 20 communes membres de travailler plus et mieux ensemble, pour le développement économique et social de notre territoire.

À Villers, la technopole de Brabois, étendue désormais à Artem et au campus de Sciences, est notre poumon économique et abrite de nombreux emplois. En travaillant plus étroitement avec notre voisine, Vandoeuvre, nous pourrons être plus efficaces pour développer les emplois de demain et conserver ceux d'aujourd'hui.

L'ambition de la métropole passe par la volonté de voir plus grand mais, comme nous le rappelons dans l'interview citée avec le maire de Vandoeuvre, toujours au service des habitants.

Notre rentrée villaroise est pleine de projets villarois et d'abord dans nos écoles : plus d'élèves dans nos classes et voilà une classe supplémentaire classique qui ouvre en maternelle ; plus d'enfants demi-pensionnaires et nous ouvrons un nouveau restaurant scolaire au Château ; plus de solidarité entre les parents pour ouvrir une nouvelle ligne de pédibus ; plus de solidarité tout court et Villers accueille la seule classe pour enfants autistes du département. Les équipes municipales et académiques n'ont pas chômé cet été comme depuis septembre et tout s'est passé pour le mieux.

Mais cette solidarité, cette fraternité, ne vont pas toujours de soi, comme l'actualité nous le rappelle hélas tous les jours. C'est pourquoi, après une première édition qui sonnait comme une réponse aux attentats de Charlie Hebdo, nous avons voulu réitérer la manifestation République en tête[s] en abordant cette année le thème de l'Europe, si controversée actuellement. Spectacles, expositions et débats vous aideront à échanger librement des idées qui peuvent être différentes dès lors que l'on fait l'effort de s'écouter, et à dessiner ensemble l'Europe que nous voulons.

## SOMMAIRE

<b>À la une</b> 2	<b>Dossier Spécial rentrée</b> 12 à 19	<b>3 quartiers, 3 questions</b> 20 à 25
Les dîners insolites	Police municipale 13	<b>Portrait</b> 26 - 27
<b>Édito</b> 3	Écoles : extension du restaurant scolaire - Nouvelle classe UEMA 14 - 15	<b>Agenda</b> 28 à 31
<b>La métropole vue par...</b> 4 - 5	Forum seniors 16	<b>Comptes-rendus du conseil municipal</b> 32 - 33
Stéphane Hablot et François Werner	République en tête[s] 17	<b>Carnet</b> 34
<b>En bref</b> 6 à 11	Sport 18-19	<b>Tribunes libres</b> 35



Directeur de publication : François Werner Directeur de rédaction : Nathalie Engel

Crédits textes : François Werner, Ville de Villers-lès-Nancy

Crédits photos : Ville de Villers-lès-Nancy, A. Marchi pour F. Werner, les artistes pour les spectacles et photos libres de droits

Conception et réalisation : service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr

Tirages : 8 500 ex. Impression : Atelier Lorrain Dépôt légal : Bibliothèque municipale de Nancy

Villers Nouvelles n° 55 - octobre > décembre 2016

## PROXIMITÉ DE TERRITOIRES

# STÉPHANE HABLOT ET FRANÇOIS WERNER : DEUX MAIRES, DEUX TERRITOIRES, UNE MÉTROPOLE

DEPUIS LE 22 AVRIL 2016, LE GRAND NANCY A PRIS UN NOUVEL ESSOR EN OBTENANT LE STATUT DE MÉTROPOLE. UNE NOUVELLE AVENTURE HUMAINE EST MAINTENANT ENGAGÉE. COMMENT S'APPRÉHENDRE CE CHANGEMENT DU POINT DE VUE DES COMMUNES ? STÉPHANE HABLOT ET FRANÇOIS WERNER SE SONT PRÊTÉS AU JEU DES QUESTIONS, RÉPONSES SUR LE SITE DE BRABOIS, SITUÉ À VILLERS ET VANDOEUVRE.

**Le territoire métropolitain doit être un espace de coopération et de complémentarité : quelles perspectives vous ouvre-t-il ?**

**Stéphane Hablot :** « La création de la Métropole entraîne un changement de pratiques. Les nombreuses compétences que le Grand Nancy possède désormais l'amène à intervenir dans beaucoup de domaines.

Ainsi, par exemple, avec la compétence économique, la Métropole va pouvoir diversifier son action, favoriser de nouveaux partenariats, de nouvelles connexions entre différents mondes : économique, universitaire, culturel ...

Le territoire doit trouver sa cohérence par la mise en réseau, la complémentarité des acteurs, la volonté commune. La métropole contribue à la dynamique de territoires et constitue une vraie opportunité pour faire émerger de nouveaux projets, au service de tous les habitants.

A partir du moment où on parle de métropole, on parle d'intérêts communs. »

**François Werner :** « Effectivement, parler de la métropole, c'est aussi parler d'un groupe humain qui est capable de prendre en main son destin. Son destin, c'est son développement économique mais c'est aussi son développement social. Être reconnu comme métropole, c'est reconnaître collectivement qu'on est capable d'inventer notre destin. »

**Vandoeuvre et Villers sont déjà partenaires (Vand'Influences, fête du technopole, mutualisation de moyens ...). La contiguïté des deux communes et la métropole vont-elles les transformer ? Les intensifier ? Les ré-inventer ?**

**François Werner :** « Je crois qu'il serait difficile d'intensifier les coopérations entre nos deux communes parce qu'elles existent déjà beaucoup. En revanche, avec l'exemple du technopole ou du château de Brabois à la frontière de nos deux territoires, on se rend compte qu'il y a encore énormément de choses à créer, beaucoup de projets auxquels donner vie. Deux communes, travaillant ensemble et ayant la volonté de travailler ensemble, c'est le terreau idéal des coopérations.

Comme je l'évoquais précédemment, je crois qu'on va pouvoir maintenant ouvrir ces nouveaux destins bénéfiques pour les deux communes. »

**Stéphane Hablot :** « Nos deux villes sont voisines et notre véritable trésor commun est Brabois, ainsi que le secteur des Aiguillettes et des Coteaux.

C'est aussi une pépite pour l'agglomération, un concentré d'intelligence et de potentiels. Sur le plateau, les enjeux se mêlent : hospitaliers, universitaires, technopolitains, environnementaux, de mobilité ...

Toutefois, nous devons faire en sorte qu'aucune décision ne soit prise dans ces secteurs sans l'accord de nos communes. En effet, les projets de restructuration ou d'aménagement portés par des structures comme le CHU entraînent des conséquences lourdes pour la gestion quotidienne de nos villes respectives et la vie des habitants (transports, circulation, nuisances ...).

Les territoires partagés entre Vandoeuvre et Villers ne doivent pas être dépossédés des autorités communales et d'une gestion collégiale. Brabois est un territoire partagé. En ce sens, les relations entre nos communes doivent s'intensifier, et même se réinventer dans l'intérêt de nos habitants. »

**Et pour vous, c'est quoi le défi métropolitain ?**

**Stéphane Hablot :** « Le défi métropolitain, c'est faire progresser notre agglomération pour ses habitants, en positionnant le Grand Nancy dans le paysage national et international.

C'est également améliorer les services de proximité, et renforcer le lien avec nos populations qui doivent se sentir fières de leur territoire.

Le grand défi, c'est qu'il n'y a pas de frontière entre les communes quand il s'agit de l'intérêt collectif. »

**François Werner :** « Pour être plus fort, je crois qu'il faut qu'on soit plus nombreux, peut-être même demain, un petit peu plus grand. Mais le défi est que tout cela reste accessible à tout le monde, que chacun comprenne ce qu'on fait. Mais ça, c'est un peu le défi pour chacun de nous, en notre qualité de maire... »



*Être reconnu comme métropole, c'est reconnaître collectivement qu'on est capable d'inventer notre destin.*

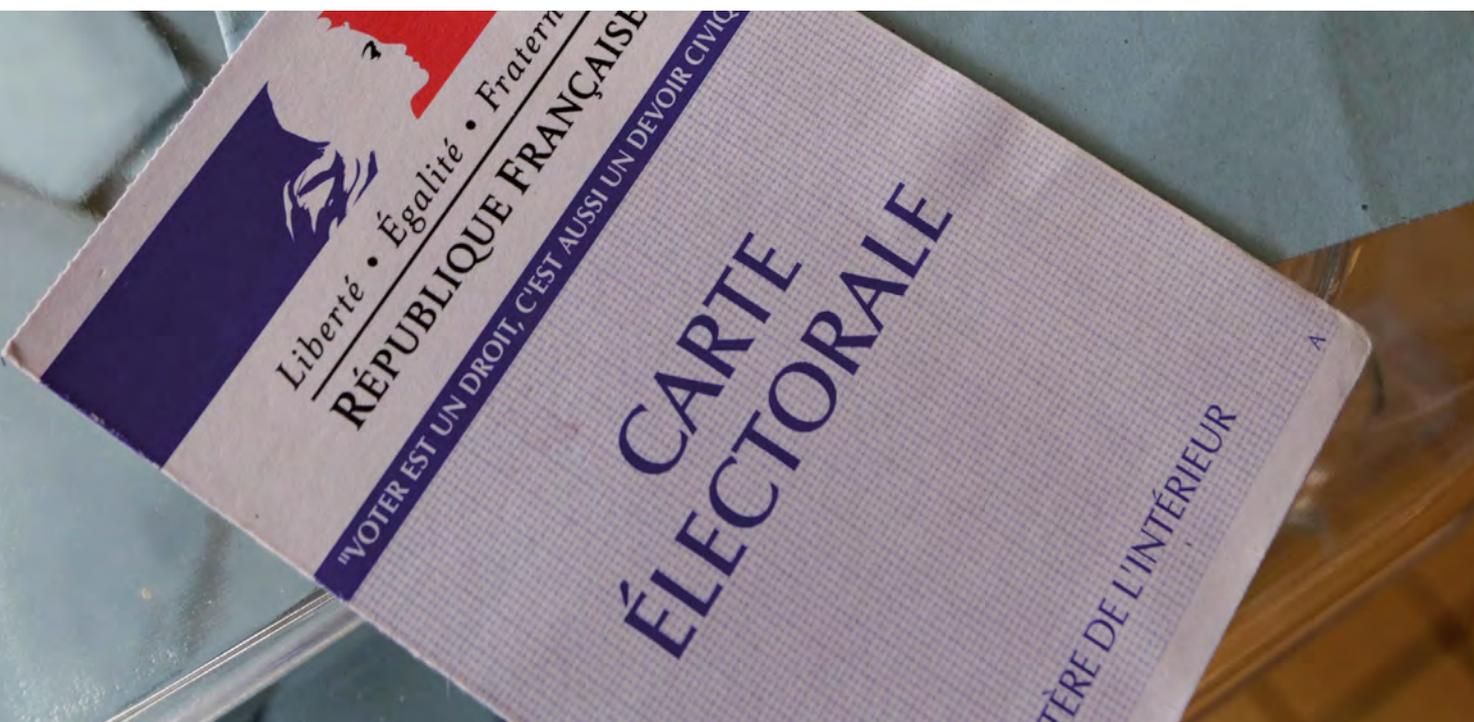
François Werner,  
Maire de Villers-lès-Nancy et  
vice-président de la Métropole

*À partir du moment où on parle de métropole, on parle d'intérêts communs.*

Stéphane Hablot, Maire de  
Vandœuvre-lès-Nancy et  
vice-président de la Métropole

**François Werner est vice-président de la Métropole délégué à l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation, à Grand Nancy numérique et à la ville intelligente, au réseaux de villes et agglomérations et aux politiques contractuelles.**

**Stéphane Hablot est vice-président de la Métropole délégué à la cohérence territoriale du Technopôle Henri Poincaré.**



## ÉLECTIONS, PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Le 23 avril et le 7 mai 2017 vous serez appelé à aller voter pour les élections présidentielles, puis le mois suivant pour les législatives les 11 et 18 juin. Mais pour cela il faut être inscrit sur les listes électorales. Comment vous y prendre ? Jusqu'à quand pouvez-vous vous inscrire ? Où se rendre ? Qu'est-ce qui change ? On vous dit tout.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

### Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin,
- être de nationalité française (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.
- À savoir : à 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

### Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de votre domicile,
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,

- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.

### Comment s'inscrire ?

- En ligne : pour cela, il faut utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales,
- À la mairie de votre commune : vous devez fournir une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité) et un justificatif de domicile. Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français, il faudra prendre votre pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente et une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple),
- Par correspondance : vous devez envoyer le formulaire cerfa n°12669\*01 de demande d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française, une photocopie d'un justificatif de domicile.

### Quand s'inscrire ?

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

**Pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016.**

**Pour plus de renseignements : 03 83 92 12 12 ou [www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**



## ET UNE LIGNE DE PLUS POUR LE PÉDIBUS !

Fort de son succès, une nouvelle ligne pédibus a été créée depuis fin septembre. Le pédibus c'est quoi ? C'est comme un bus, avec des lignes, des arrêts, des horaires... mais sans le bus. Une alternative au ramassage scolaire dont le moteur est l'envie et l'engagement des parents volontaires qui accompagnent, à tour de rôle, les enfants à pied vers l'école.

Il existait déjà 4 lignes réparties sur les groupes scolaires Déruet-Château, Albert Camus et Aiguillettes-Suzanne Herbinière Lebert.

La création de cette 5<sup>ème</sup> ligne permet de desservir le groupe scolaire Déruet-Château, en partant de la place Jeannon l'Arbalétrier à 8h10 pour arriver aux écoles vers 8h30 en empruntant la coulée verte.

Ce n'est pas moins de 10 enfants en moyenne, qui chaque matin utilise cette ligne pédibus, grâce à la volonté de leurs parents qui se relaient chaque jour. Une initiative d'entraide, en faveur de l'environnement et de l'amélioration du quotidien de chacun que tient à souligner Olivier Airaud, adjoint, délégué à la petite enfance et à l'éducation.

## LE CHÔMAGE ISOLE, SNC RECRÉE LE LIEN

Accompagner les chômeurs isolés face aux difficultés, rétablir un lien social, être à l'écoute de celles et ceux qui veulent reprendre pied, c'est le travail que mène l'association **Solidarités nouvelles** face au chômage (SNC) depuis juin 2006.

Aujourd'hui, l'association basée à Laxou et œuvrant à l'échelle de la métropole regroupe une quinzaine de bénévoles et a déjà accompagné vers l'emploi plus d'une centaine de personnes : une aide apportée sans limite de temps, ni de rythme prédéfini, par un binôme de bénévoles.

Actifs, étudiants, retraités, les bénévoles sont formés à l'accompagnement par SNC. L'accompagnement en binôme permet aux chercheurs d'emploi de se confier plus facilement à l'une des personnes et évite le risque d'une dépendance envers une seule personne.

Le groupe de Nancy se réunit chaque mois pour faire le point sur les accompagnements et débattre des situations rencontrées. Cet échange permet de trouver

des pistes d'évolution pour les personnes accompagnées. L'accompagnement SNC est complémentaire des services que proposent les organismes spécialisés (pôle emploi...), les travailleurs sociaux et les associations.

Parce que le chômage ne se résume pas à la perte d'un emploi et qu'il touche toutes catégories de personnes, vous pouvez soutenir SNC par un don ou au travers du bénévolat.

**Contactez SNC par téléphone au 06 13 25 13 41 ou par mail à [snc.nancy@gmail.com](mailto:snc.nancy@gmail.com)**

**Plus d'infos sur le site national [www.snc.asso.fr](http://www.snc.asso.fr)**



**SOLIDARITÉS  
NOUVELLES**  
*face au CHÔMAGE*  
[snc.asso.fr](http://snc.asso.fr)



## SUBVENTIONS, MODE D'EMPLOI

Il n'existe pas de définition légale de la subvention.

Le terme de subvention recouvre les aides octroyées par les pouvoirs publics ou toute personne publique (collectivités territoriales, établissements et organismes publics, Etat, Union européenne) à une personne de droit privée (telle qu'une association).

La subvention se différencie donc des actions de sponsor ou de mécénat qui sont des aides accordées aux associations par des personnes privées.

Toutes les associations sont susceptibles de recevoir des subventions qu'elles soient en espèces ou en nature comme le prêt de locaux ou de matériel, la prestation de services gratuits, la mise à disposition d'agents de la collectivité...

Cette aide **gratuite** de la collectivité implique des obligations à l'association bénéficiaire (compte-rendu, valorisation, communication...).

Par ailleurs, il ne suffit pas toujours de faire une demande de subvention pour l'obtenir : en règle générale, la subvention doit financer une action ou une oeuvre d'intérêt général. La demande de subvention doit donc être assortie d'une description du projet ou de l'action engagée ainsi que d'un budget prévisionnel et, à l'issue du projet, d'un budget réalisé.

**Les dossiers seront téléchargeables à partir du 18 novembre 2016 sur le site de la Ville. La date limite de dépôt est fixée au 4 janvier 2017.**

**Plus d'infos par mail à [finances@villerslesnancy.fr](mailto:finances@villerslesnancy.fr)**

## LE COIN CAFÉ AU PLACIEUX : ÉCHANGER ET PARTAGER

Fin juin 2016, les membres du Coin café se sont retrouvés autour d'un barbecue à Martincourt : l'occasion de clôturer une année riche en activités et en sorties.

Après-midi jeux, goûters, concerts, danses assises, marches fraternelles à Sion, opéra... autant d'événements rendus possibles grâce au partenariat avec le CCAS de Villers, le service culturel et le Secours catholique.

Les rendez-vous ont repris dès septembre (les premiers et troisièmes mardis de 14h30 à 16h30 au Centre du Placieux) pour de nouvelles aventures et de belles rencontres amicales.

**Le Coin café est ouvert à tous. Si vous souhaitez plus de renseignements contactez le Secours catholique au 03 83 41 41 06**



## CARNETS DE GUERRE

Dans le cadre de République en tête[s] et à l'occasion des commémorations du 11 novembre, Charly Z, illustrateur villarois vous plonge dans la Première Guerre mondiale...

« Enrôlé en août 1914 comme fantassin au 294<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Bar-le-Duc, Maurice Fallet, enfant du Nord Meusien, part pour la guerre avec sa vingtaine d'années et, dans son barda de soldat, un carnet de croquis ainsi que quelques couleurs. Ses dessins, pensées et poèmes décrivent jour après jour les peurs, les douleurs, les tristesses et le sentiment de non-retour qui grandit au fur et à mesure que sa dernière seconde approche. »

**Exposition du 2 au 18 novembre 2016**

**Entrée libre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

**Hall de l'Hôtel de Ville, bd des Aiguillettes**

**Infos 03 83 92 32 40 ou sur [www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr)**



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix. Depuis 2012, la loi élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. Le 11 novembre, c'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre.

Jour d'hommage et de recueillement, la cérémonie commémorative aura lieu devant le monument aux morts, rue Charles Oudille.

### Déroulé de la cérémonie :

09 h 45 : Rassemblement des autorités civiles et militaires, des porte-drapeaux, des anciens combattants et de la population devant le monument aux morts.

10 h 00 : Cérémonie au monument aux morts

10 h 30 : Départ en cortège vers l'église Saint-Fiacre

10 h 45 : Service solennel à l'église Saint-Fiacre

11 h 45 : Vin d'honneur offert par la municipalité à la salle Claude Déruet





## **JOURNÉE NATIONALE DE LA TRISOMIE 21 OPÉRATION PETITS DÉJEUNERS À DOMICILE**

Dimanche 20 novembre 2016 aura lieu la Journée de la trisomie 21.

À cette occasion, l'association **Trisomie 21 Meurthe-et-Moselle** propose de vous livrer votre petit déjeuner à domicile, avec la participation de personnes porteuses de trisomie 21.

Pour cette 4<sup>e</sup> édition, l'association livre sur l'ensemble des communes de la métropole du Grand Nancy au créneau horaire de votre choix. Pour 5€, vous pouvez disposer d'un petit déjeuner complet avec un croissant frais et le journal du jour.

Les bénéficiaires de l'opération servent à financer leurs actions en faveur de l'intégration des personnes porteuses de trisomie 21 et plus particulièrement à compléter le financement d'un poste de professeur de sport adapté soutenu par le Conseil départemental.

Il suffit de passer vos commandes en précisant le nombre de petits déjeuners enfants et/ou adultes, avant le 12 novembre, soit sur le site internet de l'association (règlement Paypal), soit sur leur page facebook (règlement Paypal), soit par mail ou par courrier (règlement par chèque au nom de *Trisomie 21 Meurthe-et-Moselle*).

**Pour tout renseignement :**  
**info@trisomie21-54.fr ou Trisomie 21 Meurthe-et-Moselle, 4 rue Michelet, 54000 Nancy**

## **TRAVAUX DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE, C'EST PARTI !**

Après les différentes phases d'études et d'accords entre La Poste et la Ville, les travaux de la future agence postale communale de Clairlieu vont débiter dans le local de la Maison des services publics, le 21 novembre 2016. La municipalité, qui a fait le choix de maintenir ce service au coeur du quartier, a le souhait d'ouvrir le plus rapidement possible ce nouvel espace.

Clairlieu devrait donc retrouver l'accès à l'ensemble des services dès le 12 décembre 2016 et, très rapidement, lorsque l'agence postale communale sera officiellement lancée, de nouveaux horaires, étendus et plus pratiques !

**Attention, les services de la Maison des services publics et la Poste seront fermés au public pendant la durée des travaux !**

**Pour toutes formalités, rendez-vous boulevard des Aiguillettes.**

*La MSP est ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 sauf le mercredi de 8h15 à 11h45*

*La Poste est ouverte les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h15 à 12h30, les mardis de 10h15 à 13h15*



## DEUX NOUVEAUX MINIBUS POUR PLUS DE SERVICES AUX ASSOCIATIONS

La Ville a acquis deux minibus destinés à la mise à disposition des associations. Une procédure de réservation et d'utilisation des véhicules est bien sûr à respecter ! Le dossier de réservation est téléchargeable sur le site de la Ville ([www.villerslesnancy.fr/fr/teleformulaires.html](http://www.villerslesnancy.fr/fr/teleformulaires.html)) où vous trouverez aussi les conditions et la convention de mise à disposition des minibus gérée par les agents de la Maison des services publics.

Attention ! Les demandes ponctuelles de mise à disposition devront être réalisées 10 jours avant la date souhaitée.

Pour les mises à disposition régulières (compétitions sportives, etc...), les réservations se feront pour chaque année scolaire avec communication du planning.

Pour la pleine réussite de ce dispositif, chacun est invité à respecter la procédure de réservation et les conditions d'utilisation des véhicules.



## AMÉLIOREZ VOTRE HABITAT GRÂCE AUX AIDES FINANCIÈRES DE LA MÉTROPOLE !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la métropole du Grand Nancy, en lien avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat) met en place un nouveau programme d'intérêt général pour les logements privés : « Améliorer l'habitat dans le Grand Nancy ». Entre 2005 et 2015, 135 logements de Villers-lès-Nancy ont pu être rénovés grâce au programme « Habiter mieux dans le Grand Nancy ». Pour accéder à ces aides financières vous devez remplir plusieurs conditions.

### Si vous êtes propriétaire occupant

- ne pas dépasser un plafond de ressources (1 personne : 18 342€, 2 personnes : 26 826€, 3 personnes : 32 260€, 4 personnes : 37 690€ et 5 personnes : 43 141€)

- occuper un logement de plus de 15 ans

- ne pas avoir bénéficié d'un prêt au cours des 5 dernières années

### Si vous êtes propriétaire bailleur

- le logement doit obtenir une étiquette énergétique « D » au minimum à la suite des travaux

- le loyer doit avoir été conventionné pendant 9 ans

- le logement doit avoir été construit depuis plus de 15 ans

- le logement doit être destiné à la location en habitation principale

Dans les deux cas, en plus des subventions, des primes supplémentaires peuvent être octroyées sous certaines conditions. Et pour les propriétaires bailleurs, des avantages fiscaux peuvent être obtenus en fonction du conventionnement du loyer.

Quels sont être les taux de subventions auxquelles vous pouvez prétendre ? Remplissez-vous les conditions ?

**Renseignez-vous auprès de Grand Nancy Habitat par téléphone au 03 83 37 20 24 ou par mail [contact@gnh54.fr](mailto:contact@gnh54.fr) Et sur le site de la métropole sur [www.grand-nancy.org/gnh](http://www.grand-nancy.org/gnh)**

## PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Améliorer l'Habitat dans le Grand Nancy

JANVIER 2016 > DÉCEMBRE 2018

## UN DISPOSITIF DU GRAND NANCY



# DOSSIER SPÉCIAL RENTRÉE 2016

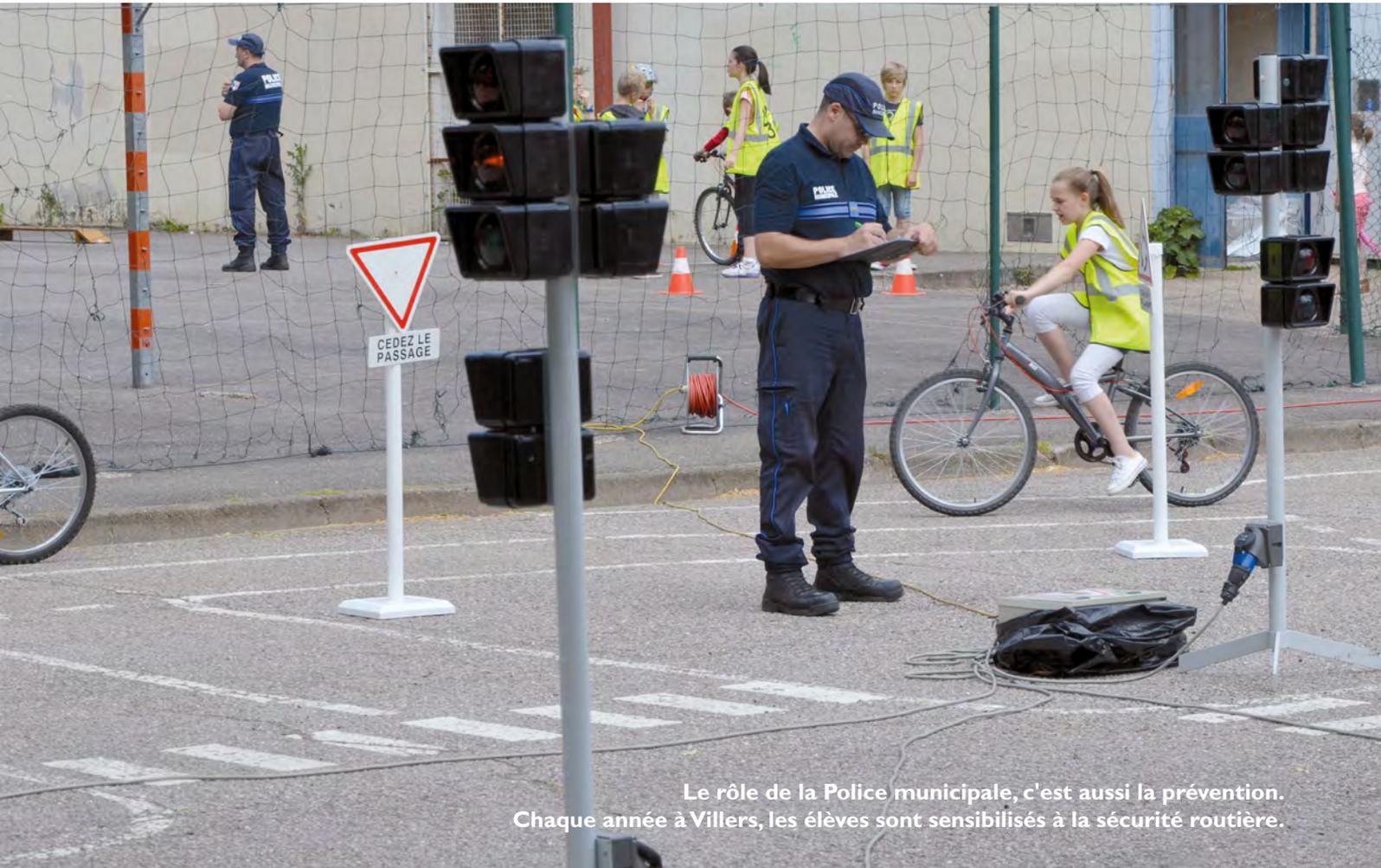
**SI LA RENTRÉE A DÉJÀ SONNÉ POUR LES SCOLAIRES, ELLE RÉSERVE ENCORE DE BELLES SURPRISES...**

**DÉMÉNAGEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE, EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE MADAME DE GRAFFIGNY, OUVERTURE D'UNE CLASSE POUR JEUNES AUTISTES, MINIBUS POUR LES ASSOCIATIONS, FORUM FAITES-VOUS PLAISIR SENIORS...**

**À VILLERS-LÈS-NANCY, L'AUTOMNE SERA DYNAMIQUE !**



## PLUS PRATIQUE LA POLICE MUNICIPALE AU PLACIEUX !



Le rôle de la Police municipale, c'est aussi la prévention. Chaque année à Villers, les élèves sont sensibilisés à la sécurité routière.

## LA POLICE MUNICIPALE DÉMÉNAGE !

À partir du 7 novembre 2016, les bureaux de la Police municipale seront situés dans les locaux du centre Le Placieux, boulevard du D<sup>r</sup> Cattenoz. Ce déménagement intervient dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et d'accueil au public. Il permettra par ailleurs d'être plus proche des habitants et plus facilement accessible.

L'équipe, composée de quatre membres, Franck Grillet, chef de la Police municipale, Stéphanie Holtz-Bonnet, son adjointe, Anthony Malet et Julien Dinterich reste inchangée.

Pour rappel, les missions de la Police municipale sont principalement liées à la protection et la sécurité des personnes de passage ou habitant la commune, la sécurité routière, la protection des biens et des personnes, la

lutte contre les nuisances et toutes formes d'incivilités ou encore le maintien de l'ordre lors des diverses manifestations publiques. Leurs activités s'orientent vers la prévention de la délinquance, les différentes formes de vols, la prévention routière ou la toxicomanie. Les agents interviennent également lors d'arrivée de gens du voyage, ou pour la sécurité à la sortie des écoles et assure le suivi des arrêtés municipaux. C'est aussi elle qui a en charge la surveillance des habitations lors de l'opération tranquillité vacances.

En revanche, pour ce qui concerne la perte de papiers d'identité ou les vols, c'est à la Police nationale qu'il faut vous adresser.

Quant aux objets trouvés, c'est à l'accueil de l'Hôtel de Ville qu'il faut les déposer.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- 12h00 à 14h00, du lundi au samedi
- 17h00 à 18h00, du lundi au vendredi

En dehors de ces permanences, vous pouvez contacter le bureau au 03 83 92 12 13.

Et en cas d'urgence, appeler le 17.

## EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

# AUX PETITS SOINS POUR LES ENFANTS !

SI LA TRÊVE ESTIVALE A ÉTÉ L'OCCASION DE RÉALISER DE NOMBREUX TRAVAUX DE MAINTENANCE DANS LES ÉCOLES, LA MUNICIPALITÉ A MIS LES BOUCHÉES DOUBLES POUR UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ACCUEIL ET DU BIEN-ÊTRE



© Accord & Archi

## UN RESTAURANT SCOLAIRE TOUT BEAU, TOUT NEUF !

L'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire sont deux services municipaux dont la qualité compte dans la vie d'une famille. À Villers-lès-Nancy, on a assisté à une nette augmentation de la fréquentation de ces deux services, notamment en ce qui concerne la restauration sur le groupe scolaire de l'école du Château.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves demi-pensionnaires et résoudre les difficultés rencontrées lors de ces pauses méridiennes, la Ville a souhaité créer une extension du bâtiment de restauration Graffigny.

Cette extension, qui offre 60 places supplémentaires, a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement

des territoires ruraux (DETR). Le coût global de l'opération pour la commune est de 200 000 €.

Opérationnel dès la rentrée des vacances de Toussaint, il va rendre le confort de cette pause repas aux petits et aux grands !

### LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

**1 034**

*C'est le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles*

*publiques villaroises dont **408** dans les écoles*

*maternelles et **626** dans les écoles élémentaires*

**9** *classes dans les 3 écoles maternelles*

**24** *classes dans les 3 écoles élémentaires*

## UNE CLASSE PAS COMME LES AUTRES

## PARTAGER NOS DIFFÉRENCES À L'ÉCOLE SUZANNE HERBINIÈRE-LEBERT

**LE TROISIÈME PLAN AUTISME 2013-2017 INITIÉ PAR L'ÉTAT A ENTÉRINÉ L'OUVERTURE, DEPUIS LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014, DE 30 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT EN MATERNELLE AFIN DE FAVORISER LA SCOLARISATION DES ENFANTS AVEC AUTISME OU AUTRES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT.**

L'UEMA (unité d'enseignement maternelle autisme) est un dispositif médico-social implanté dans une école maternelle. Il accueille 6 à 7 enfants de 3 à 6 ans. Le principe est celui d'une scolarisation au plus tôt (année civile des 3 ans), et d'un accompagnement durant 3 années maximum.

C'est une première dans le département et ça se passe à Villers ! Après avoir consulté les parents et les enseignants, la municipalité a ouvert les portes de l'école maternelle Suzanne Herbinière-Lebert à l'UEMA. Six jeunes autistes, dont les dossiers d'orientation sont instruits par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), sont accueillis au sein de ce dispositif innovant.

### Qui pilote ?

Ce dispositif s'appuie sur une collaboration étroite entre l'Éducation nationale, l'institution JB Thiéry,

sous contrôle de l'Agence régionale de santé, le pôle Éducation de la ville, et Annick Roussel, directrice de l'école Suzanne Herbinière-Lebert.

Les élèves bénéficient d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'un professeur d'école spécialisé, Noémie Oldrini, deux AMP (aide médico-psychologique), un éducateur de jeunes enfants, un éducateur spécialisé et du personnel paramédical dont une psychologue, un orthophoniste et un psychomotricien.

### Un projet partagé

L'objectif de cette UEMA est de permettre aux enfants de rejoindre le milieu ordinaire à l'âge de 6 ans. Pour cela, il faut fournir très tôt à l'enfant des outils qui favoriseront l'apprentissage et la socialisation, qui lui donneront toutes les chances possibles d'accéder à une scolarisation adaptée ou ordinaire.

L'équipe a donc pour mission de tout mettre en œuvre afin de réduire les tensions, les angoisses, les comportements qui parasitent les apprentissages. Les enfants, scolarisés à temps plein, partagent les mêmes espaces et services que les autres élèves de maternelle, à la récréation, au repas et en classe. Pour Olivier Airaud, adjoint délégué à l'Éducation « *C'est le début d'une grande belle aventure, un projet partagé et collectif.* ».

Pour les familles, l'UEMA représente enfin le début d'un véritable projet d'accompagnement qui prend en compte tant la problématique de leurs enfants que leurs contraintes de vie.

*La traditionnelle visite des écoles a été l'occasion d'une rencontre entre les acteurs du projet d'ouverture de classe UEMA. François Werner, Maire de Villers-lès-Nancy, Olivier Airaud, adjoint à l'Éducation, Martine Manneville de J-B THIÉRY, M<sup>me</sup> Marchal, directrice de l'UEMA, Jean-Marie Muller, directeur général de J-B THIÉRY, Annick Roussel, directrice de l'école Suzanne Herbinière Lebert et Raymond Castelli, inspecteur d'académie de la circonscription de Villers-lès-Nancy*



DES SENIORS EN PLEINE FORME

# FAITES VOUS PLAISIR SENIORS ! LE SALON NOUVELLE GÉNÉRATION

**CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES, LES ÂÎNÉS SE DÉCLARENT ÉPANOUIS. 91 % D'ENTRE EUX ESTIMENT BIEN VIVRE LEUR ÂGE, TANDIS QUE 77 % ONT MÊME L'IMPRESSION DE PARAÎTRE PLUS JEUNES QU'ILS NE LE SONT EN RÉALITÉ. LA RETRAITE EST DEVENUE SYNONYME DE BONHEUR. ALORS POUR QU'ELLE LE RESTE, CE SALON SUR MESURE VOUS DONNE TOUTES LES PISTES DU BIEN VIEILLIR !**

Les seniors ont l'agréable sensation de profiter enfin de la vie. 64 % d'entre eux estiment que le temps de la retraite est une période propice et 83% des plus de 65 ans assurent que leur vie est encore une source de plaisir. Et si la retraite était finalement la plus belle période de la vie avec le plaisir de manger, de bouger et d'avoir une sexualité épanouie après 60 ans ?!

Cependant, au fil des années, tout n'est pas si facile et l'on peut se demander parfois comment trouver du plaisir au quotidien alors que certaines contraintes physiques (douleurs, perte musculaire, perte ou prise de poids, maladies ...), et sociales (solitude, ressources en baisse...), peuvent influencer le mode de vie ?

C'est pourquoi, le comité régional de coordination de l'action sociale de Lorraine (AGIRC ARRCO), l'assurance retraite de la Carsat Nord-Est, en partenariat avec la Ville de Villers-lès-Nancy et le CCAS de Nancy proposent aux seniors de 55 à

75 ans résidant en Meurthe-et-Moselle, une journée sur mesure. Faites-vous plaisir seniors ! aborde sans tabou toutes les questions du bien-être.

Au programme, des stands, des ateliers, des animations et des conférences :

10h - Plaisir sous la couette, proposée par Karine Bertrand, sexologue de l'association AIROSS

14h - Plaisir dans l'assiette, proposée par Nathalie, Genet diététicienne

15h - Plaisir en baskets, proposée par Justine Vuillaume de l'association Brain'up

**Rendez-vous  
jeudi 4 novembre  
domaine de l'Asnée,  
11, rue de Laxou  
Entrée libre,  
de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h**



## SVP, SURTOUT ON NE LÂCHE RIEN !



Le réseau sauveteurs volontaires de proximité s'est agrandi à Villers et c'est tant mieux ! Aujourd'hui, 39 Villarois sont en attente de formation (13 à Clairlieu, 18 sur le secteur Village, Asnée, Botanique et 8 sur le secteur Placieux, Haussonville. Une quinzaine d'agents communaux sont également en attente de formation. En un an, trois interventions ont eu lieu : 2 à Clairlieu et 1 bd Cattenoz pour 2 vies sauvées. Un beau geste de solidarité qui demande encore à être consolidé ! Si l'on recense 34 SVP pour Villers, la répartition n'est pas très équitable... Vous êtes 21 à Clairlieu, 10 sur le secteur Botanique Mutualité, Asnée et village mais seulement 1 pour le quartier Placieux / Haussonville...

Rejoignez le réseau des SVP sur [www.grandnancydefib.fr](http://www.grandnancydefib.fr)

QUAND LA CULTURE PASSE L'EUROPE À LA MOULINETTE

# RÉPUBLIQUE EN TÊTE[S], SECONDE ÉDITION

APRÈS UNE PREMIÈRE ÉDITION EN 2015, DÉDIÉE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, RÉPUBLIQUE EN TÊTE[S] #2 SE PENCHENT SUR LES THÉMATIQUES EUROPÉENNES. UN RENDEZ-VOUS D'ÉCHANGES, DE SPECTACLES, D'EXPOSITION POUR NE RIEN LÂCHER DE NOS LIBERTÉS ET DE NOTRE CAPACITÉ À VIVRE ENSEMBLE.

En écho aux attentats tragiques qui ont frappé Paris les 11 janvier et 13 novembre 2015, l'événement **République en Tête[s]** a été organisé dans le but de permettre à chacun, avec sa propre sensibilité, dans un parcours choisi au sein d'une programmation dense et multiforme, de revenir sur toutes les questions que nous nous sommes posées : la liberté, la tolérance, le rôle de la presse, la société que nous construisons.

L'édition 2015 (10 septembre - 11 octobre) a été l'occasion d'un focus sur la liberté de la presse.

En 2016, **République en Tête(s)** aborde le thème de l'Europe.

Construction européenne, Brexit, migrations, gestion de la crise économique par la Communauté européenne et ses états membres, représentativité et bureaucratie européennes, lutte contre le terrorisme, lutte contre l'évasion fiscale, identités nationales et intégration européenne, les sujets de questionnement, voire de polémique ne manquent pas.

A l'instar de la première édition, **République en tête[s] #2** propose d'aborder ces enjeux via le prisme républicain. Interroger l'Europe à l'échelle humaine, historique, symbolique en se démarquant

d'un regard institutionnel et politique, c'est le fond de cette seconde édition qui, dans la forme, sera une fois encore ouverte à toutes les sensibilités.

L'événement **République en tête[s]**, aura lieu du 2 au 20 novembre 2016 : save the date !



© Cyrus Atory

*Je change de file, le one woman show de Sarah Doraghi est une déclaration d'amour à la France. Il a été unanimement salué par la critique. A ne manquer sous aucun prétexte !*

## LA PROGRAMMATION

**4 NOVEMBRE | 20H30 | MJC JEAN SAVINE**

*Le joueur d'échec* par André Salzet

**13 NOVEMBRE | 17H | LES ECRAIGNES** Concert *Les sentinelles* par et de *Franck Natan* (quintet de cordes et chœur des enfants des activités périscolaires de l'école du Château de Villers-lès-Nancy) | Entrée libre

**DU 2 AU 18 NOVEMBRE | HALL DE L'HÔTEL DE VILLE**, Exposition *Verdun 1916* par Charly ZED, entrée libre

**18 NOVEMBRE | 20H30 | LES ECRAIGNES**

*Je change de file*, one woman show de Sarah Doraghi

**DU 28 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE GALERIE**

**MADAME DE GRAFFIGNY**

Exposition *Jours de colère* par Cédric Jacquillard

**DU 2 AU 20 NOVEMBRE | LES ECRAIGNES**

*Migrants et citoyens* (proposé par le réseau Canopé)

**16 NOVEMBRE | 20H | LES ECRAIGNES**

Conférence *L'Europe des projets culturels et éducatifs*, entrée libre

## SPORTS

# TENNIS EN MÉTROPOLE : AVANTAGE VILLERS !

**C'EST OFFICIEL DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2016, LA FUSION DES TROIS CLUBS DE TENNIS DOUBLÉE DE LA PRÉSENCE DU CENTRE DE LIGUE FAIT DE VILLERS L'ADRESSE OÙ IL FAIT BON DÉGAINER SON MEILLEUR REVERS !**

**POURQUOI VILLERS ? DIDIER BÉGOUIN, ADJOINT DÉLÉGUÉ AU SPORT RACONTE.**



**Historiquement, le COS Villers tennis est le plus ancien club de la commune. Quand et pourquoi l'arrivée de la ligue et des autres clubs ?**

Les deux clubs résidant sur Villers étaient en discussion depuis de longues années sur un rapprochement. La proximité géographique des deux clubs (100 mètres l'un de l'autre) était une concurrence inutile. L'arrivée du Centre de Ligue sur les installations de l'ASPTT Tennis, l'installation des bureaux du CD 54 tennis et, également, la volonté politique de l'équipe municipale d'avoir qu'un club de tennis sur son territoire ont accéléré le rapprochement de ces deux clubs.

Le club voisin de l'ATPN, situé sur la commune de Maxéville, en fin de cycle du point de vue de la compétition nationale, profite de cette entente pour rejoindre cette fusion et transférer son pôle compétition.

**Comment s'est fait le rapprochement des trois clubs ? À quelles fins ?**

Les objectifs de cette fusion sont de répondre aux attentes de la Ville et de la Ligue : à savoir posséder un grand club sur la métropole du Grand Nancy répondant au projet sportif de chacun, du haut niveau au niveau loisir.

De fait, 3 pôles sont créés.

Un Pôle animation du club, vie du club, avec l'organisation des différents tournois, d'animations telles que les soirées clubs, la fête du club, les journées découvertes...

Ce pôle développera également des stages pour adultes et jeunes de tout niveau. De plus, pour que chaque licencié se sente bien dans son club, sur les courts et en dehors des courts, il travaillera les aspects conviviaux, primordiaux pour fidéliser les licenciés.

Un Pôle développement du club qui favorise le tennis pour tous, de la compétition au loisir. Chacun a sa place ici. D'où l'importance de la mise en place d'un planning laissant un espace à chaque type de pratique, que ce soit au niveau de la pratique simple de loisir, des entraînements ou de la compétition.

Un Pôle élite pour permettre aux jeunes joueurs (et aux moins jeunes) d'évoluer dans un environnement très favorable afin de progresser et aller vers le haut niveau régional, ou national pour certains.

Avec une équipe femme et homme au niveau national, ce nouveau club sera le club référent dans le tennis 54 et Lorrain.

### Villers & Nancy Tennis Club : comment les licenciés vont s'y retrouver ?

Au niveau infrastructure, ce nouveau club disposera de 9 courts couverts, dont 7 en green set et deux en terre battue tous temps ; 9 courts extérieurs avec 1 green set, 2 en terre battue tous temps et 6 courts en terre battue naturelle. Avec des installations rénovées en 2012 et 2014, ce club disposera du complexe le plus grand de Lorraine et d'un gage de qualité, d'excellence.

Ces infrastructures, doublées d'un nombre important de bénévoles suite à la fusion permettent, d'organiser un tournoi FUTURE garçon regroupant les meilleurs joueurs français et étrangers à partir de la 50<sup>ème</sup> place mondiale. L'année précédente, des joueurs de qualité mondiale comme Quentin Halys, Corentin Moutet, Philipp Davydenko ou encore Geoffrey Blancaneaux, dernier vainqueur du tournoi juniors de Roland Garros, sans oublier le champion 2016 Alexandre Sidorenko, 50<sup>ème</sup> joueur mondial, étaient présents.

## EN CHIFFRES

9

cours couverts

9

cours extérieurs

500

licenciés

3

entraîneurs diplômés d'État  
Eric TREMEAU, pôle Animation et  
vie de club, Rémy PICARD, pôle  
développement Club, Tristan  
GABRIEL, pôle Elite



## LES ORIGINES D'UNE PETITE BALLE JAUNE ET POILUE

Fermez-les yeux et replongez-vous au Moyen-Âge.

Vous êtes moine dans un monastère et tenez à cultiver votre forme physique autant que votre spiritualité. Face à vous, séparé par un filet, un autre moine dont les mains sont rougies par l'éteuf, une balle de cuir rembourrée de son et de chaux. C'est normal : le jeu de paume est né et votre engagement est redoutable ! Pour frapper plus fort, il vous vient l'idée de mettre des gants sur lesquels vous testez différents renforts de cordage ou de battoirs. Des expériences qui font naître au XVI<sup>e</sup> siècle la première raquette dotée d'un long manche et d'un cordage en boyaux de mouton. Le jeu de paume évolue et jusqu'à devenir le "Jeu des Rois" de France pratiqué par François I<sup>er</sup>, Henri II, Charles IX ou encore Henri IV. Le jeu remporte un franc succès et se répand dans le monde entier. Bravo ! Grâce à vous, petit moine, au XIX<sup>e</sup> siècle, on joue au Royal Tennis en Australie, au Real Tennis aux Etats-Unis ou au Court Tennis en Angleterre.

Mais c'est le Major Walter Clopton Wingfield qui marque le tournant dans l'histoire de ce sport en commercialisant le **Sphairistike**, art de la balle en grec, et en publiant ses règles dans **A Portable Court of Playing Tennis** en 1874, puis, en 1877, sous le nom de **Lawn - Tennis**.

Succès immédiat : un certain tournoi de Wimbledon voit le jour la même année et fixe des règles, comme la taille et la forme du terrain. Un an plus tard, le premier club français arrive à Dinard. Naîtra ensuite la Fédération internationale de tennis en 1913. En 1925, les Internationaux de France (plus connus sous le nom de tournoi de Roland-Garros) sont organisés pour la première fois.

Et la petite balle jaune et poilue dans tous ça ? Elle a évolué elle aussi : tour à tour remplie de plumes, de sable, de poils d'animaux, de laine, d'air, de tissu, de peaux, de caoutchouc, jusqu'à la flanelle blanche qui enveloppe le modèle définitif depuis 1874, elle ne cesse de rebondir.

# “ 3 questions



**« Le conseil municipal d'enfants aimerait participer à la réflexion des aménagements de nos quartiers. Est-ce possible de le faire avec vous ? »**

**Mathilde, membre du conseil municipal d'enfants**

**« Bien sûr ! Le conseil de quartier de Placieux-Val a déjà fait bouger des choses en matière d'aménagement. En particulier, et tu y étais le jour de l'inauguration, sur le square du Pont de Villers. Nous avons choisi une nouvelle dénomination, demandé le renouvellement et la pose de bancs supplémentaires pour que les enfants et les personnes âgées puissent profiter de cet espace ensemble.**

**Nous sommes tout à fait preneurs de vos idées ! »**

**Eric, membre du conseil de quartier de Placieux-Val**

**3 quartiers** ” ”



# 3 questions

« Nous souhaitons participer à l'organisation de la chasse aux oeufs. Pouvons-nous vous aider ? »

Paul-Louis, membre du conseil municipal d'enfants



« Votre aide sera la bienvenue dans l'organisation de ce rendez-vous familial. Mais nous avons aussi besoin que vous expliquiez le principe d'égalité de la chasse aux oeufs : partager son butin avec ceux qui n'ont rien trouvé, demander aux parents de n'intervenir que pour ces partages... On vous attend pour l'édition 2017 ! »

Monique, membre du conseil de quartier de Village-centre

3 quartiers ””





“

**3 questions**

# 3 quartiers ”

« Nous aimerions organiser des animations pour les enfants sur le mail Jean Fléchon. Pouvez-vous nous aider ? »

Martin, membre du conseil municipal d'enfants

« Tout ce qui touche à la vie du quartier nous intéresse. De notre côté, nous avons aussi des projets concernant le mail Jean Fléchon. Nous sommes à l'écoute des propositions des habitants, vous êtes à l'écoute des idées des enfants : partageons toutes ces suggestions pour définir ensemble un projet. »

Emmanuel, membre du conseil de quartier de Clairlieu

DU NEUF AVEC DU VIEUX

## V COMME VINTAGE : LA PETITE (RE)MANUFACTURE DE MEUBLES

**POUR NE PLUS SE MEUBLER COMME CHEZ LE VOISIN OU S'ÉPARGNER L'AMBIANCE GLACIALE DE CERTAINS CATALOGUE, IL EXISTE DES TAS DE SOLUTIONS ! PRÈS DE CHEZ VOUS, V COMME VINTAGE OUVRE LES PORTES DE SON SHOWROOM DES SOUVENIRS EN PAGAILLE À PETITS PRIX !**

Indispensable chaise moumoute des années 70, miroir soleil en métal "œil de sorcière" estampillé Chaty Vallauris, corbeille à fruits en cristal... Quand on pénètre dans le showroom de **V comme vintage**, impossible de ne pas ponctuer son parcours de « Ah mais oui ! » et de « Oh lala punaise ! ». 30 ans de design, souvent remisés dans les mémoires, se côtoient chez Isabelle Hiblot, maîtresse des lieux. Initialement, rien de prédestinait Isabelle à se lancer dans cette aventure. Secrétaire générale au **théâtre Gérard Philippe** de Frouard, puis au **centre culturel André Malraux**, Isabelle a attrapé le virus de la

brocante grâce à son compagnon. Avec la chine du dimanche matin, telle une drogue, les meubles et les objets se sont accumulés, entassés, jusqu'à ce que ça déborde. Pas question pour autant de s'arrêter ! Pour maintenir leur rang de collectionneurs, le couple a fait le choix de revendre pour laisser de la place aux futures acquisitions, mais n'importe comment... Un amour immodéré pour leurs objets chinés et une pratique de communication et de la photographie les ont emmenés vers la création d'un blog dédié. Pas question de vendre sur **Le Bon coin** pour se débarrasser, l'idée était de laisser le futur client choisir l'objet mis en valeur et de le lui vendre en partageant son histoire et toute l'affection qui lui était accordée.

Depuis 5 ans, cette aventure de collectionneur amateur a pris de l'ampleur. Heureuse victime de son succès, Isabelle Hiblot donne maintenant toutes ses chances à **V comme vintage**. Directrice et petites mains, communicante et tapissière, elle occupe tous les postes de sa petite société avec une sérénité exemplaire. **V comme vintage**, c'est un confort et une qualité de vie auxquels elle ne renoncerait plus aujourd'hui en échange d'un travail salarié.

Mobilier, déco, vêtements... Isabelle fait face à tout et s'adapte en fonction des sites où elle installe ses trouvailles : des vêtements chez **Bulluberlue** à Villers, des meubles chez **Helmut et Petula** à Nancy ou encore la salle d'attente de Monsieur le Maire. D'ailleurs, elle occupera le vaste hall de l'hôtel de Ville à l'occasion des 50 ans de l'édifice et des dîners insolites du patrimoine !

### V COMME VINTAGE

[www.vcommevintage.com](http://www.vcommevintage.com)

32 boulevard du maréchal Lyautey

Contact 06 62 78 76 63 ou

[contact@vcommevintage.com](mailto:contact@vcommevintage.com)



INITIATIVE ÉCONOMIQUE

# NATHALIE PIERREL À LA CONQUÊTE DU GRAND EST

Nathalie Pierrel témoigne d'un parcours atypique : après avoir suivi des études de lettres, communication, management de projets et management public, elle n'a pas hésité à multiplier les expériences pour mettre en œuvre ses apprentissages. Du privé au public, des tâches de petites mains à l'orchestration de grands événements, elle s'est forgé une solide expérience et un choix de vie qui l'ont amenée à ré-inventer son métier.

Pour consolider sa nouvelle aventure, Nathalie Pierrel est d'abord passée par la couveuse d'entreprises **Pacelor**, anciennement située à Villers-lès-Nancy. **Pacelor** l'a accompagnée dans son choix d'entrepreneuriat. Elle a pu y tester son marché et vérifier la faisabilité de son projet tout en bénéficiant des aides du dispositif et en se constituant un réseau.

Aujourd'hui, elle dirige sa société, **Nathalie Pierrel événementiel**. Consultante, régisseur et coordinatrices d'événements, elle met à disposition ses compétences au service de l'événementiel, une passion depuis toujours.

Quinze années de pratique lui permettent de développer ses idées créatives et son savoir-faire. Discrète et à l'écoute, Nathalie est là pour rationaliser et sécuriser une manifestation : de l'organisation complète d'un événement à l'accompagnement qui évite parfois bien des erreurs. Elle est le chef d'orchestre des événements sur mesure.

Elle ne se fixe aucune limite. Sa connaissance lui permet de répondre à une multitude d'événements et d'interlocuteurs, de l'organisation de séminaires pour les entreprises, en passant par la sécurisation d'animations pour les collectivités territoriales ou la coordination de vide-grenier pour les associations : tout est possible !



© Anne Mangeon

Plus d'infos :  
**Nathalie  
Pierrel  
Événementiel**



11 bis, rue du Haut de la  
Taye à Villers-lès-Nancy  
Contact 06 62 08 41 16

**NATHALIE PIERREL**  
événementiel

ou [contact@nathalie-pierrel.com](mailto:contact@nathalie-pierrel.com)

[www.nathalie-pierrel.com](http://www.nathalie-pierrel.com)

## OCTOBRE &gt; DÉCEMBRE, L'AGENDA

## OCTOBRE

**JUSQU'AU DIMANCHE 23****Exposition *Du chaos à l'être vivant* de Julien Cuny**

Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny - Entrée libre  
Du mercredi au samedi de 14h00 à 18h30  
et le dimanche de 14h00 à 18h00  
Infos : 03 83 90 15 56

**LUN 24 ET VEN 28****Atelier enfants *Tout pour ma pomme***

Atelier sur une semaine pour les 8/12 ans.  
Inscription et paiement d'avance obligatoires  
(nombre de places limitées)  
De 9h30 à 11h30 - Jardin Botanique  
Tarif : 25€ la semaine  
Infos : [www.jardinbotaniquedenancy.eu](http://www.jardinbotaniquedenancy.eu)

**LUN 24 ET VEN 28****Atelier enfants *Croque ta pomme***

Atelier sur une semaine pour les 8/12 ans.  
Inscription et paiement d'avance obligatoires  
(nombre de places limitées)  
Chaque après-midi, de 14h00 à 16h00  
Infos : [www.jardinbotaniquedenancy.eu](http://www.jardinbotaniquedenancy.eu)

**MERCREDI 26****Atelier initiation photo**

Médiathèque Jules Verne, Vandoeuvre  
avec Pierre François Valck  
Infos : [www.jardinbotaniquedenancy.eu](http://www.jardinbotaniquedenancy.eu)

**DU VEN 28 AU DIM 20/11****Exposition *«jours de colère»* de C. Jacquillard**

Dans le cadre de République en tête[s]  
Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny - Entrée libre  
Du mercredi au samedi de 14h00 à 18h30  
et le dimanche de 14h00 à 18h00  
Infos : service culturel - 03 83 92 32 40

**SAMEDI 29****Cours de Jardinage**

*Verger, reconnaissance des maladies et ravageurs, méthode de lutte naturelle*

Animation payante

Infos : [www.jardinbotaniquedenancy.eu](http://www.jardinbotaniquedenancy.eu)

## NOVEMBRE

**DU MER 02 AU VEN 18****Exposition *Verdun 1916* de Charly ZED**

Tout public - Entrée libre  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de  
13h30 à 17h30 - Hall de l'Hôtel de Ville  
Infos : service culturel - 03 83 92 32 40

**MERCREDI 02****Assemblée générale du conseil de quartier Village-Centre**

20h30 - Centre Les Ecraignes  
Infos : [cq.villagecentre@villerslesnancy.fr](mailto:cq.villagecentre@villerslesnancy.fr)

**DU MER 02 AU DIM 20****RÉPUBLIQUE EN TÊTE[S]**

L'édition 2016 aborde ces enjeux sous l'angle européen. Brexit, migrations, gestion de la crise économique, lutte contre le terrorisme, identités nationales et intégration européenne... Les problématiques seront questionnées via le prisme de la République et de sa devise.

Infos : [www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr)

**DU MER 02 AU DIM 20****Exposition *Migrants et citoyens***

Proposé par Canope  
Dans le cadre de République en tête[s]  
Entrée libre - Centre Les Ecraignes  
Infos : service culturel - 03 83 92 32 40

**VENDREDI 04****Trophées des sports**

Remise des récompenses aux sportifs de l'année  
19h - Centre Les Ecraignes  
Infos : 03 83 92 32 49

**VEN 04, SAM 05, VEN 11, SAM 12, DIM 13****Le bétet de La Tortue**

Comédie de Jean Dell et Gérald Sibleyras  
20h45 (VEN), 19h30 (SAM), 16h(DIM)  
Théâtre de la Roële - Tarifs : 14/10 / 7 €

Infos et réservation : 03 83 40 64 93 ou [roeleps@aol.com](mailto:roeleps@aol.com)

**VENDREDI 04****Rencontre littéraire**

avec Pierre Campo et Gérard Dalstein,  
proposée par l'Apac  
Entrée libre  
18h30 - Château M<sup>me</sup> de Graffigny

**VENDREDI 04****Théâtre *Le joueur d'échec***

par André Salzet d'après Stephan Zweig  
20h30 - MJC Jean Savine  
Tarif 14 / 10 / 6€  
Infos et réservation : service culturel -  
03 83 92 32 40

**SAMEDI 05****Rencontre de Nationale 3 Marly-Metz**

organisée par le Badminton Nancy-Villers  
Well&Fit à Laxou  
Infos : 06 70 34 83 70

**DIMANCHE 06****Stage *Qi-gong* animé par C. Mangeot**

De 9h30 à 12h - MJC Jean Savine  
Uniquement sur réservation  
Tarif : 15€ le stage  
Infos : 06 88 88 47 73 ou à la MJC

**DIMANCHE 06****Exposition *Sel et lumière***

Centre Placieux  
Infos : 03 83 40 52 56 / 06 83 58 72 85

**MARDI 08****Cercle des lecteurs**

Entrée libre  
20h - Château M<sup>me</sup> de Graffigny  
Infos : [bptvillersval@numericable.com](mailto:bptvillersval@numericable.com)  
ou 03 83 90 16 71

**SAMEDI 12****Vente privée (vêtement, jeux, jouets, livres, etc.)**

dans le cadre de son programme d'aide financière à des écoliers du SRI-LANKA, l'association Kalutara's children organisera une vente privée  
Entrée libre  
De 9h à 17h - Centre Placieux  
Infos : [bptvillersval@numericable.com](mailto:bptvillersval@numericable.com)  
ou 03 83 90 16 71

OCTOBRE > DÉCEMBRE, L'AGENDA

**DIMANCHE 13**

*Villers en marche*

Découverte en marche randonnée ou nordique du patrimoine villarois et dégustation, organisées par le **Cos athlétisme**.

Départs de 9h00 au stade Roger Bambuck  
 Tarif : 10€ (Repas + café)  
**Infos : 06 73 35 19 45 ou**  
**cosv.athle@orange.fr** (Inscription avant le 1<sup>er</sup> nov.)

**DIMANCHE 13**

**Concert *Les Sentinelles***

par et de **Franck Natan**

Dans le cadre de République en tête[s]  
 Centre Les Ecraignes

**Infos : service culturel - 03 83 92 32 40**

**MARDI 15**

**Conférence-débat *Identité aujourd'hui : qu'est-ce qui construit l'homme ?***

par **Hervé Marchal**, sociologue, Maître de conférences à l'université Nancy 2 et membre du Laboratoire de sociologie du travail et de l'environnement social.

20h30 - Espace ADA, domaine de l'Asnée  
**Infos www.espace-ada.fr**

**MERCREDI 16**

**Conférence *L'Europe des projets culturels et éducatifs***

avec **Laurence BRYGO, Jean-Christophe GERARD, Hocine CHABIRA, Patrick THIL, Julie COROUGE, Yannick HOFFERT**

20h - Centre Les Ecraignes  
 Entrée libre

**Infos : service culturel - 03 83 92 32 40**

**JEUDI 17**

***Thé dansant avec l'orchestre José Pereira***

organisé par l'**AMCF**

De 14h à 18h - Centre Les Ecraignes

Tarif : 8€/pers

**Infos : 03 83 41 53 05**

**VENDREDI 18**

**Théâtre *Je change de file***

One woman show de **Sarah Doraghi**

20h30 - Centre Les Ecraignes

Tarif 14 / 10 / 6€

**Infos et réservation : service culturel**

**03 83 92 32 40**



**VEN 18, SAM 19, VEN 25, SAM 26, ET DIM 27**

***Antigone***

Texte de **Jean Anouilh**

20h45 (VEN), 19h30 (SAM), 16h(DIM)

Théâtre de la Roële - Tarifs : 14/10 / 7 €

**Infos et réservation : 03 83 40 64 93 ou**  
**roeleps@aol.com**

**VEN 18 ET SAM 19**

Cours de Jardinage

***Planter un arbre fruitier***

Animation payante

**Infos : www.jardinbotaniquedenancy.eu**

**SAM 19 ET DIM 20**

**Exposition temporaire *Ikebana***

avec l'AJABONA, Association des Amis des Jardins Botaniques de Nancy

**Infos : www.jardinbotaniquedenancy.eu**



**SAM 19 ET DIM 20**

**Week-end événement *Fruits sauvages***

Plantations d'arbres fruitiers dans le verger conservatoire, cuisiner avec des fruits d'automne et des baies sauvages avec le Lycée Stanislas.

**Infos : www.jardinbotaniquedenancy.eu**

**DIMANCHE 20**

***Journée nationale de la trisomie 21***

**opération petit déjeuner** : des personnes porteuses de trisomie 21 accompagnées de bénévoles vous livrent à domicile des petits déjeuners commandés à l'avance

Tarif : 5€

Inscription avant le 12 novembre

**Infos : info@trisomie21-54.fr ou**

**www.trisomie21metm.fr**

**MARDI 22**

***Détenues***

Projection d'un documentaire de France 2, écrit et réalisé par **Marie Drucker**, suivie d'un débat

20h30 - l'Espace ADA Domaine de l'Asnée

**Infos : 03 83 27 61 05**



**DU MER 23 AU DIM 18/12**

Exposition ***Exploration urbaine de URBEX***

Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny - Entrée libre

Du mercredi au samedi de 14h00 à 18h30

et le dimanche de 14h00 à 18h00

**Infos : service culturel - 03 83 92 32 40**

**JEUDI 24**

***Des femmes du peuple en Lorraine, célèbres ou pas*** : rencontre avec **Juliette**

**Régnier**, suivie d'un goûter lorrain

Organisée par l'association **Costumes et Traditions en Lorraine**

Entrée libre - 15h00 - MJC Jean Savine

**SAMEDI 26**

***Marché de Noël du club Chanteclair***

Entrée libre de 14h à 17h

Foyer - résidence Paul Adam, 1 rue Jean Giraudoux

**Infos 03 83 41 41 88**

**SAMEDI 26**

***Bourse aux jouets***

Organisée par le conseil de quartier

**Placieux-Val** en partenariat avec le

conseil municipal d'enfants

De 10h à 17h - Centre Placieux

**Infos : 03 83 92 12 17 ou**

**cq.placieuxval@villerslesnancy.fr**

**SAMEDI 26**

***Rencontre de Nationale 3***

organisée par le **Badminton Nancy-Villers**

**Well&Fit à Laxou**

**Infos : 06 70 34 83 70**



**SAM 28 ET DIM 29**

***Les rendez-vous prestige de la Saint-Nicolas***

organisés par l'association **Tendance création**

Artisans-créateurs lorrains et producteurs en gastronomie fine

Entrée libre de 10h à 20h (SAM) et de

10h à 19h (DIM) - Centre Les Ecraignes

**Infos : 06 09 69 55 16 ou**

**idalinacreation@free.fr**

## OCTOBRE &gt; DÉCEMBRE L'AGENDA

**MERCREDI 30**

Spectacle musical jeune public  
*Marchand de voyages*

Par la Cie La chose publique  
14h00 – Centre Les Ecraignes  
Tarif : 6€

Infos et réservation : service culturel  
03 83 92 32 40

## DÉCEMBRE

**JEUDI 01**

*L'heure des poètes*

proposée par Francine Guckert et ses amis  
Avec Claude Dontenwill à l'accordéon  
Entrée libre - 16h00 - MJC Jean Savine

**JEUDI 01**

*Charles de Foucauld, frère universel*

un spectacle de Francesco Agnello  
Comédien : Damien Ricour  
20h30 – l'Espace ADA Domaine de l'Asnée  
Infos : 03 83 27 61 05

**VEN 02, SAM 03, DIM 04**

*Oscar*, comédie de C. Magnier

20h45 (VEN), 19h30 (SAM), 16h (DIM)

Théâtre de la Roële - Tarifs : 14/10 / 7 €  
Infos et réservation : 03 83 40 64 93 ou  
roeleps@aol.com

**SAMEDI 03**

Stage *Qi-gong* animé par C. Mangeot

De 9h30 à 12h - MJC Jean Savine  
Uniquement sur réservation  
Tarif : 15€ le stage

Infos : 06 88 88 47 73 ou à la MJC

**MARDI 06**

*Liberté, identité et big data*

Conférence-débat de Philippe Gosselin,  
député de la Manche, membre de la CNIL  
(Commission nationale de l'informatique et  
des libertés).  
20h30 - Espace ADA Domaine de l'Asnée  
Infos : 03 83 27 61 05

**MERCREDI 07**

*Et puis s'envole* - Théâtre d'objets

14h00 – MJC Jean Savine

Tarif : 6€

Infos et réservation : service culturel  
03 83 92 32 40

**VEN 09 ET SAM 10**

Humour *Plus vrais que matures*

*The two men show*

20h45 (VEN), 19h30 (SAM)

Théâtre de la Roële - Tarifs : 14/10 / 7 €  
Infos et réservation : 03 83 40 64 93 ou  
roeleps@aol.com

**SAMEDI 10**

*Journée de gala au profit  
des Restos du coeur*

organisée par Villers Handball  
Cosec Marie Marvingt - Entrée libre  
Infos : 03 83 92 32 49

**SAMEDI 10**

*Défilé de la Saint-Nicolas*

organisé par le comité des fêtes  
Départ vers 16h00 au Placieux, arrivée à  
l'école du château Simon de Chatellus vers  
18h00, suivie de la remise des clés de la ville.  
Infos : comitefetes@villerslesnancy.fr

**DIMANCHE 11**

*Concert de Noël*

proposé par l'association Les amis de  
l'orgue

16h00 - Eglise Saint-Fiacre

Infos : 03 83 92 32 40

**MARDI 13**

*Cercle des lecteurs*

20h - Château M<sup>me</sup> de Graffigny

Entrée libre

Infos : bptvillersval@numericable.com  
ou 03 83 90 16 71

**MERCREDI 14**

*Bâtisseur de ponts*, spectacle jeune public  
par Anna D.

15h00 - MJC Jean Savine

Tarif 6€ - Billetterie sur place avant le  
spectacle

Infos et réservation : 03 83 28 44 19

**JEUDI 15**

*Thé dansant* avec l'orchestre Free'son  
organisé par l'AMCF

De 14h à 18h - Centre Les Ecraignes

Tarif : 8€/pers

Infos : 03 83 41 53 05

**VEN 16, SAM 17 ET DIM 18**

*Parade nuptiale*, comédie de Laurent  
Contamin

20h45 (VEN), 19h30 (SAM), 16h (DIM)

Théâtre de la Roële - Tarifs : 14/10 / 7 €

Infos et réservation : 03 83 40 64 93 ou  
roeleps@aol.com

**VENDREDI 16**

*Concert de Noël*

proposé par l'association A.M.C.F.

Entrée Libre

19h00 – Centre le Placieux

Infos : 03 83 41 53 05

**VEN 16 ET SAM 17**

*Les dîners insolites du Patrimoine*

19h00 - Hôtel de Ville

Infos et réservation :

www.dinersinsolites.com

**JEUDI 31**

*Nuit de la Saint Sylvestre*

Centre Les Ecraignes

Uniquement sur réservation

Inscriptions dès mi-novembre à

Clairlieu animation - MJC Jean Savine

**FAITES PASSER L'INFO !**

**ANNONCEZ VOS  
MANIFESTATIONS  
DE JANVIER À MARS 2017 !**

**ENVOYEZ-NOUS VOS  
INFORMATIONS AVANT LE**

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2016**

Mairie de Villers-lès-Nancy

Service Communication

03 83 92 32 48 ou

sortira@villerslesnancy.fr

RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES ET DES  
ACTIVITÉS SUR :

**WWW.VILLERSLESNANCY.FR**



**3 questions,  
3 quartiers, c'est  
l'occasion d'évoquer  
un sujet d'actualité  
qui vous préoccupe  
dans l'intérêt de  
tous.  
Si vous souhaitez  
poser une question,  
contactez-nous !**

Service communication  
[communication@villerslesnancy.fr](mailto:communication@villerslesnancy.fr)  
 ou en déposant un courrier à  
 l'accueil de l'Hôtel de Ville

## VOTRE VOISIN NE REÇOIT PAS VILLERS NOUVELLES ?

Plusieurs explications sont possibles !  
 Il a choisi de participer à la réduction des  
 déchets en apposant un autocollant *Stop pub*  
 ou il habite dans une résidence fermée où les  
 boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les  
 distributeurs depuis l'extérieur.

Il peut le signaler au service communication de  
 la mairie, en indiquant ses nom, prénom, adresse  
 et téléphone par mail à :  
[communication@villerslesnancy.fr](mailto:communication@villerslesnancy.fr)  
 ou par courrier à l'attention du service  
 communication de la Mairie.

## SUIVEZ-LE GUIDE !

Feng est chinoise. Durant 6 mois, elle a été stagiaire au service communication où l'une de ses principales missions a été de récolter, vérifier, faire valider et ordonnancer toutes les informations relatives aux associations proposant des activités, aux commerçants, aux entreprises, aux professions libérales... Bref, un travail de fourmi qui ne lui a jamais fait perdre sourire malgré quelques déboires : entre suspicion de démarchages frauduleux et erreurs de syntaxe aléatoires, la tâche n'a pas toujours été aisée. Mais voilà ! Elle a tout de même réussi à orchestrer les informations d'un précieux guide à paraître !

**SUIVEZ-LE GUIDE !** vous emmène à la découverte de votre ville, son histoire, son patrimoine, les services proposés en fonction de votre âge, de vos besoins et de vos envies. C'est aussi un annuaire des associations, des commerçants, des entreprises, le tout complété de quelques infos pratiques pour se simplifier le quotidien. Il sera disponible au début de l'année 2017.

Professionnels et associations, si vous n'avez pas été contacté ou si vous avez changé d'avis quant à votre présence dans le guide, vous pouvez encore faire parvenir vos infos au service communication **jusqu'au 30 novembre 2016** à [communication@villerslesnancy.fr](mailto:communication@villerslesnancy.fr), ce, même si Feng est partie en quête d'un travail...



# COMPTES-RENDUS DES DÉCISIONS

## 23 mai 2016

### Approbation du compte administratif – exercice 2015

Le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs (établis par la collectivité) et de gestion (présentés par le receveur municipal de Vandoeuvre) pour l'exercice 2015.

### Tarifs municipaux

Le conseil municipal a revalorisé, à l'unanimité, les tarifs municipaux, à compter du 1<sup>er</sup> août 2016 et décidé de facturer les services et prestations au personnel communal sur la base des tarifs applicables aux Villarois

### Tarifs des spectacles de la saison culturelle

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité :  
14 € Plein tarif  
10 € Tarif réduit sur présentation d'un justificatif pour :

- les 13-25 ans,
- les minimas sociaux,
- les étudiants,
- groupes de 10 personnes et plus,
- les adhérents des associations partenaires (Loisirs & Culture, Clairlieu Animation, Comité des Fêtes, AMCF et APM)

6 € Pour les enfants jusqu'à 12 ans  
6 € Par personne quel que soit l'âge valable pour tous les spectacles labellisés « jeunes publics »

25 € Abonnement valable pour 3 spectacles de la saison culturelle, organisée par le service culturel de la Ville.

### Demande subventions pour l'extension du restaurant scolaire Madame de Graffigny

Le conseil municipal a sollicité, à l'unanimité, l'aide de l'état, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) pour l'extension du restaurant scolaire de l'école du Château.

### Convention relative à la gestion de l'agence postale communale (A.P.C.) à Villers-Clairlieu avec la Poste

Le conseil municipal a approuvé la création d'une agence postale communale à Clairlieu ainsi que la signature de la convention de partenariat avec la Poste.

### Création de jardins partagés rue Pierre de Coubertin

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité la création de jardins partagés, rue Pierre de Coubertin

### Convention pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, la commune s'est engagée à réduire sa consommation d'énergie et à lutter contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi, la commune est partenaire du Grand Nancy, depuis l'origine de cette initiative.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de reconduire la valorisation des CEE par le Grand Nancy pour la troisième période des CEE, d'approuver le modèle de convention et autorise la signature de la ou des futures conventions de partenariat.

### Aide à l'acquisition d'équipements mutualisés

Après avis favorables des commissions compétentes, la municipalité encourage et renforce les actions relatives au développement durable en proposant une subvention à hauteur de 50%, pour l'acquisition mutualisée de broyeurs électriques dans les conditions suivantes:

- Achat sous couvert d'une association villaroise de loi 1901
- Subvention plafonnée à 1 000 euros d'achat
- Présentation d'une facture originale acquittée, au nom de l'association
- Descriptif détaillé du matériel
- Relevé d'identité bancaire

### Avenant à la convention relative à l'école du Placieux avec la Ville de Nancy

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité la signature d'un avenant avec la Ville de Nancy pour le recrutement d'un ASVP afin d'assurer la sécurité aux heures d'entrée et de sortie de l'école du Placieux.

### Cession d'un immeuble communal 18 bis bd Valtriche

Dans le cadre de sa politique de réduction des coûts de fonctionnement,

la municipalité a engagé une réflexion sur le patrimoine bâti de la commune, de manière à mettre en exergue les bâtiments qui ne sont pas affectés à un usage de service public.

Le conseil municipal après avoir délibéré a autorisé Monsieur le Maire à accomplir les formalités d'usage et signer tout document à intervenir.

### Mise en œuvre du prélèvement automatique pour la facturation des redevances et des services dans les résidences pour personnes âgées Paul Adam et Le Clairlieu

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser la mise en place du prélèvement automatique pour le recouvrement des redevances et des prestations de services des deux résidences pour personnes âgées « Paul Adam » et « Le Clairlieu »

### Revalorisation des redevances du FPA Paul Adam et des prestations dans les foyers résidences

En vertu de l'arrêté du 30 décembre 2015 relatif aux prix des prestations d'hébergement de certains établissements accueillant des personnes âgées, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'appliquer une augmentation de 0,61% sur les redevances des appartements du FPA « Paul Adam » à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

### Modification de la composition des commissions municipales

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité la modification de la composition des commissions municipales. M. Daniel Mougin sera chargé des commissions suivantes : solidarité - population, CCAS, conseil de la vie sociale des foyers de personnes âgées, Paul Adam.

## 19 septembre 2016

### Demande de soutien financier à la Fondation Lotharingie dans le cadre du mécénat et de l'ouverture au financement participatif pour la rénovation du premier étage du château Madame de Graffigny.

# PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Issue d'une réflexion sur la place du mécénat privé dans le financement des grands événements culturels, comme Renaissance Nancy 2013, la Fondation Lotharingie a été créée le 17 janvier 2014. Elle a pour but de mettre en œuvre une véritable ingénierie du mécénat, afin que le secteur privé s'implique dans le financement des grands projets patrimoniaux de la métropole du Grand Nancy.

Dans le cadre de la réhabilitation du premier étage du château de Madame de Graffigny, le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter la Fondation Lotharingie pour un soutien financier à hauteur de 50% du projet cité.

## Information sur le domaine de Remicourt

L'auberge de jeunesse de Remicourt a fermé ses portes le 31 mars 2016.

Villers-les-Nancy a menée une réflexion avec la métropole du Grand Nancy afin d'engager la cession de cet ensemble immobilier à l'Office public d'habitat de Nancy.

Deux dossiers de déclaration préalable de travaux visant à entériner la division de la propriété ont été déposés en mairie de Villers-les-Nancy :

- Cession à OPH Nancy : 26 936 m<sup>2</sup>
- Transfert à la Métropole : environ 14 667m<sup>2</sup>

## Convention des partenaires du plan de déplacements inter-établissements PDIE 2016

L'association Nancy Brabois Technopôle prépare la mise en place d'un plan de déplacements inter établissements PDIE en lien avec la métropole du Grand Nancy et les communes de Vandoeuvres-les-Nancy et de Villers-lès-Nancy.

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité la signature de la convention de partenariat du PDIE 2016

## Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de

## gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique

L'ouverture à la concurrence pour l'approvisionnement en gaz naturel est devenue une obligation pour les collectivités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour les bâtiments ayant une consommation annuelle de plus de 200MWh et pour les bâtiments ayant une consommation annuelle de plus de 30MWh. Le groupement de commandes de la métropole du Grand Nancy a permis de répondre à cette obligation et de réduire les factures de gaz naturel. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par la métropole du Grand Nancy en application de sa délibération du 1<sup>er</sup> avril 2016, la participation financière de la Ville de Villers-lès-Nancy est fixée et révisée conformément à l'article 6 de l'acte constitutif et autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

## Convention de partenariat « restauration collective » entre la Ville et la métropole du Grand Nancy pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et compostage de proximité

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, la signature de la convention de partenariat « Restauration collectives » / lutte contre le gaspillage et compostage de proximité.

## Convention Ville et l'association familiale de la Ruche de Clairlieu

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, la signature de la convention et d'accorder une aide financière à l'association familiale de la Ruche de Clairlieu.

## Reconduction du dispositif Pass'sport et culture

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, la signature de la convention avec l'association Pass'sport et culture pour la reconduction du dispositif

## Subventions exceptionnelles au COS Villers Rugby, Villers Handball, Badminton Nancy-Villers et la Ligue Lorraine de Tennis

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle aux associations Villers Handball, Badminton Nancy-Villers, au COS Villers Rugby et à La ligue Lorraine de Tennis

## Demande de subventions pour la rénovation et la couverture de deux terrains de tennis

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention auprès du Conseil régional et tout autre organisme pour cette réalisation

## Appel à projet de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et partenariats

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, la signature des conventions et leurs éventuels avenants avec les partenaires engagés dans les actions précitées et d'approuver l'adhésion de la Ville au dispositif MONALISA et à son comité national de soutien et d'autoriser M. le Maire à signer la chartre s'y afférent

## Tarifs de mise à disposition de salles municipales à l'occasion de l'organisation de primaires à l'élection présidentielle

Le conseil municipal a approuvé la création de nouveaux tarifs pour la mise à disposition de salles municipales :

**Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la newsletter ou suivez-nous sur facebook !**

**Le conseil municipal, c'est aussi en ligne ! Revivez les débats sur [www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr) dans la rubrique Mairie**

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

23/01/2016 : Louise MOREL  
 06/02/2016 : Joshua JEMPF  
 24/02/2016 : Matthias GRATON  
 29/02/2016 : Milan DI CINTIO  
 29/02/2016 : Manon JAUFFRÈS  
 04/03/2016 : Charly MUNIER  
 17/03/2016 : Sarah SAINTOT  
 19/03/2016 : Naïa ZEAU  
 27/03/2016 : Ilhan HILDENBRAND  
 16/04/2016 : Lila THOMAS  
 18/04/2016 : Line CHARPENTIER  
 24/04/2016 : Florine CASCALES HEROIN  
 25/04/2016 : Océane et Marion KIMBERGT  
 23/05/2016 : Sasha GILLOT-LAGUERRE  
 21/06/2016 : Alicia WEBERT JUSSY  
 30/06/2016 : Loïs GUÉRIN VIROT  
 03/07/2016 : Naomi CHARABIAS  
 07/07/2016 : Camille CÉNÉ  
 07/07/2016 : Anaël FRANCK MASSON  
 09/07/2016 : Louis VILLADIER  
 09/07/2016 : Eugénie LAMOUREC PABST  
 18/07/2016 : Teemo COLLOT  
 19/07/2016 : Malia MEZANI  
 31/07/2016 : Charlotte GILLET  
 31/08/2016 : Hector FREIHUBER  
 10/09/2016 : Adrien ALTMAYER

## MARIAGES

09/04/2016 : Tristan TOILLIEZ et Aurélie HOERD  
 16/04/2016 : Jean TITON et Laurence AZEAU  
 14/05/2016 : David GUETZ et Anne-Laure PETITGAND  
 14/05/2016 : Thierry HAUSER et Isabelle SMOUTS  
 14/05/2016 : Antoine CHÉROUGE et Valérienne HUIJN  
 14/05/2016 : Marc LATCHÉ et Johanna HENRION  
 04/06/2016 : Mohamed ASSOUAR et Ibtissam LOTFI  
 11/06/2016 : Zouhaier DHAOUADI et Manoubia KHLIFI  
 11/06/2016 : Jean-Luc TITRY et Valérie GELMI  
 18/06/2016 : Ugo BUREAU et Safae AISSAOUI  
 02/07/2016 : Christian CUNNEY et Nadège DESRAVINES  
 09/07/2016 : Philippe PIERSON et Laëtizia WATTECANT  
 16/07/2016 : Esdras NGONGO BARAKA et Lucie AUBERTIN  
 16/07/2016 : Benjamin BONVALOT et Ophélie JANKOWSKI  
 23/07/2016 : Pierre BEGIN et Christine VILLEMIN  
 20/08/2016 : Pascal FIATTE et Sandra THUOT  
 27/08/2016 : Mickaël LONGERON et Mélodie PARKER  
 24/09/2016 : Claude BLANCHOT et Claire BOURGEOIS  
 24/09/2016 : François HALTER et Haeun KWON  
 22/10/2016 : Alain BLUM-MOYSE et Régine YAYI

# INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

## MSP

**(Attention ! Fermeture durant les travaux du 21 nov. au 12 déc.)**

La maison des services publics de Clairlieu est ouverte les matins, de 8h15 à 12h15, du lundi au vendredi sauf le mercredi de 8h15 à 11h45

## POLICE

## MUNICIPALE

**(Attention ! Horaires à compter du 07 novembre)**

Permanences

Du lundi au samedi, de 12h00 à 14h00

Du lundi au vendredi, de 17h00 à 18h00

Centre Le Placieux

Boulevard Cattenoz

03 83 92 12 13

[policemunicipale@villerslesnancy.fr](mailto:policemunicipale@villerslesnancy.fr)

## ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Hôtel de Ville

## GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :

Allo voirie : 03 83 91 81 71

[www.g-ny.org](http://www.g-ny.org)

## EXPRESSION

**Villers d'aujourd'hui à demain****Le groupe majoritaire**

---

Chaque mois de septembre, les journées du patrimoine permettent à chacun de découvrir des bâtiments remarquables, et nos concitoyens participent de plus en plus à cette manifestation, signe d'un amour de nos belles pierres et monuments.

Lorsque nous étions en responsabilité, nous avons voulu faire en sorte que le château de M<sup>me</sup> de Graffigny soit ouvert le plus possible au public, et la création de la galerie procédait de cette intention.

Nous avons envisagé de réhabiliter le premier étage du château, mais n'avons pu mener à terme ce projet pour des questions budgétaires.

Que cette proposition soit reprise par l'équipe municipale actuelle nous agréer. Qu'elle veuille faire appel à la Fondation Lotharingie pour en financer une partie, pourquoi pas, après tout ! J'appuierai personnellement cette démarche auprès de la fondation, dont je fais partie.

Mais la démarche de M. Werner est paradoxale : d'un côté, il sollicite une fondation habilitée à recevoir des dons réalisés par des particuliers en déduction de l'impôt sur la fortune (ISF), de l'autre il soutient des candidats de droite qui préconisent la suppression de l'ISF. La Fondation ne pourra guère donner l'argent qu'elle n'aura plus si la droite l'emportait...

Un autre château villarois nous préoccupe énormément, celui de Remicourt, propriété de la ville de Nancy, qui sans concertation a décidé de le vendre.

Au conseil municipal M. Werner nous égrène cette décision sans s'y opposer ni s'émouvoir, à croire que l'histoire de Villers ne le concerne...

Le projet prévoit la vente du château, et d'un terrain attenant, à l'Office Public de l'Habitat (OPH) de Nancy. Pour quelle finalité ? Du logement social sans doute, mais sans concertation avec les riverains. Des logements sociaux comme pour le château de Custines ? Alors que dans ce secteur on a déjà introduit de nouveaux habitants et que l'on prépare des logements étudiants (plus de 300 !). Quelle problématique de circulation envisage-t-on ? On décide, M. Werner applique... Que devient le citoyen villarois ? Se préoccupe-t-on de son environnement ?

**Rendez-vous avec les primaires**

---

Les élections primaires ouvertes pour désigner les candidats à l'élection présidentielle s'installent durablement dans notre paysage politique français. L'organisation de ces nouvelles élections marque une évolution dans notre vie politique. En 1995, pour la première fois, les français vont entendre parler de primaires. Le Parti Socialiste qui va faire voter ses militants pour désigner son candidat.

On parle alors de Primaire fermée, réservée uniquement aux adhérents. Pour l'élection présidentielle de 2017, le parti Les Républicains, le Parti socialiste et Europe Ecologie-Les Verts organisent chacun une primaire dites « ouverte », à savoir destinée à des personnes adhérentes ou non, partageant les valeurs et projets politiques.

C'est un changement majeur depuis l'instauration de la 5<sup>ème</sup> République. Les partis ont aujourd'hui pour souci de réintroduire le nombre et la diversité dans leur prise de décision. Ces élections sont devenues incontournables et tous peuvent y participer selon leur sensibilité.

Pour les électeurs de la droite et du Centre, une première consultation nationale est proposée. Elle se déroulera en deux tours, les 20 et 27 novembre prochain. A Villers, deux bureaux de vote seront proposés de 8h à 19h. Les électeurs de Clairlieu seront accueillis à la MJC Jean Savine et ceux des secteurs Placieux-Val et Village-Centre auront rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Pour voter, la Charte de la Primaire fixe les règles. Il convient d'être inscrit sur la liste électorale au 31 décembre 2016 (ou d'avoir 18 ans à la date de l'élection présidentielle 2017), de verser 2€ par tour de scrutin de participation aux frais d'organisation et de s'engager sur l'honneur en signant la phrase suivante : « Je partage les valeurs républicaines de la droite et du centre et je m'engage pour l'alternance afin de réussir le redressement de la France. »

En avant vers une nouvelle expression de la vie démocratique !

# RÉPUBLIQUE EN TÊTE [S]

DU 2 > 20 NOV.

Des rencontres, des conférences, des spectacles, des expositions, ... Brexit, migrations, gestion de la crise économique, lutte contre le terrorisme, identités nationales et intégration européenne ... Les problématiques seront questionnées via le prisme de la république et de sa devise.

Suivez le picto 

POUR PLUS D'INFORMATIONS RENDEZ-VOUS  
SUR [WWW.VILLERSLESNANCY.FR](http://WWW.VILLERSLESNANCY.FR)